



Pays de Fougères

Marches de Bretagne

2030

Réunion publique

Syndicat mixte du SCOT du Pays de Fougères

Parc de l'Aumallerie

1 rue Louis Lumière 35133 LA SELLE-EN-LUITRE

Courriel : scot@pays-fougères.org

Tél : 02-99-94-09-15

Mercredi 4 décembre 2019
à 20h30

Les Urbanistes
Salle Anna Helye

25 rue de la Caserne à Fougères (35300)

Imaginons ensemble

notre territoire pour demain !

**Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document de prospective
qui définit pour la prochaine décennie un projet de territoire.**

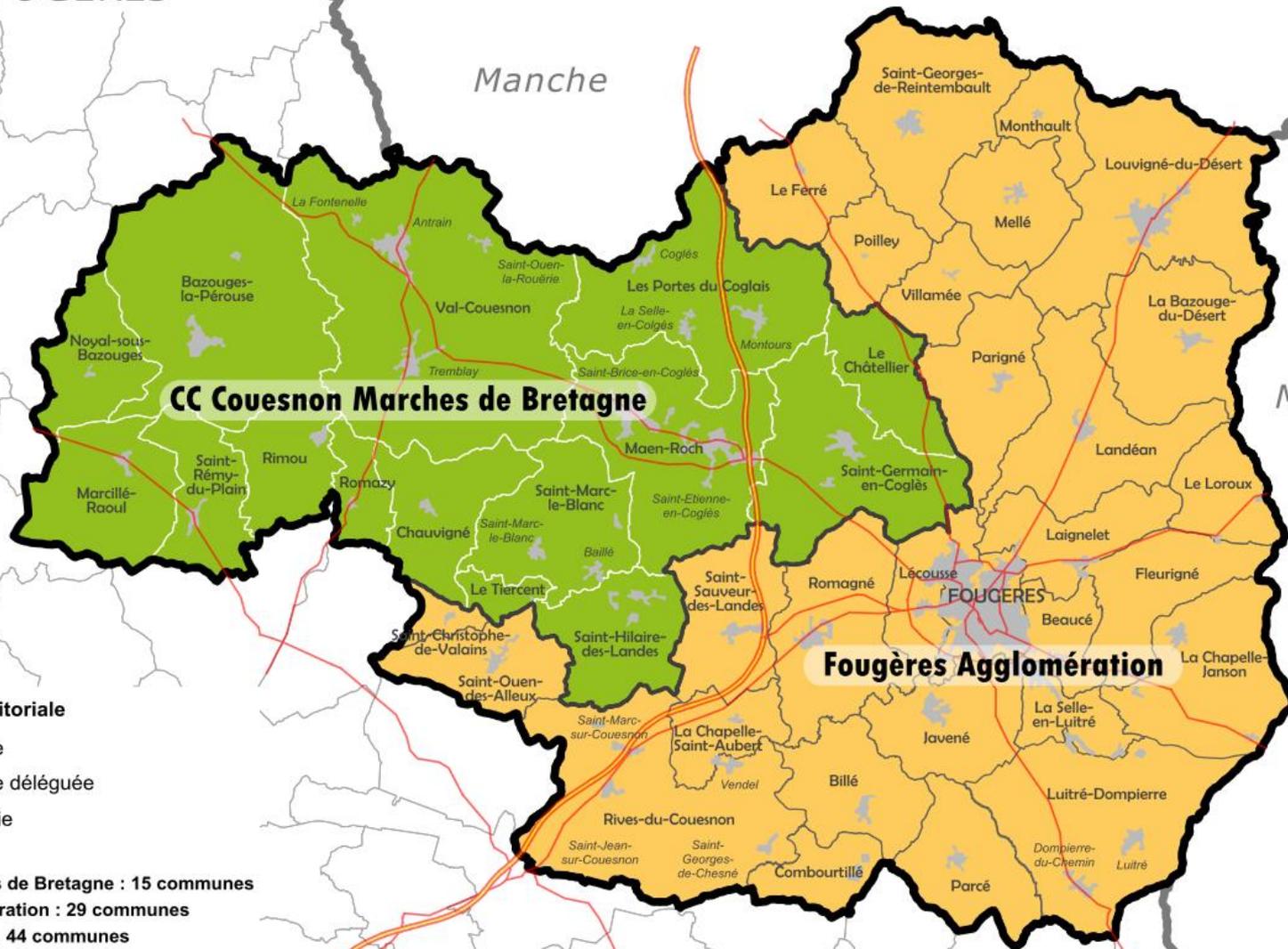
PERIMETRE DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DE FOUGERES



ATLAS du
PAYS de
FOUGERES

TERRITOIRE |

*Le pays de Fougères
au 1^{er} janvier 2019*



Organisation territoriale

- Nom commune
- Nom commune déléguée
- tache bâtie

Couesnon Marches de Bretagne : 15 communes

Fougères Agglomération : 29 communes

Pays de Fougères : 44 communes

*NB : les créations et noms de communes nouvelles sont
indicatifs, dans l'attente d'une décision préfectorale.*



Cartographie :
Observatoire du
Pays de Fougères
Octobre 2018

Sources : IGN BD Carto

**Pays de
Fougères**

**Marches
de Bretagne**

2035

**pays de
Fougères**



SCOT

Animation, suivi, révision du SCOT du Pays de Fougères

Un SCOT en quelques mots

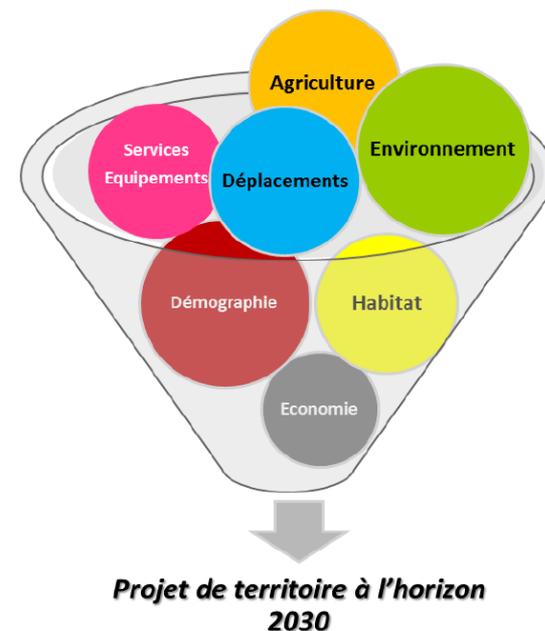
Le Schéma de Cohérence Territoriale est **un document obligatoire de planification intercommunale**.

Son objectif est **l'organisation du développement équilibré et de l'aménagement cohérent du territoire à l'échelle de plusieurs communautés de communes**.

C'est à la fois :

- un **projet de territoire** ,
- un **document d'urbanisme**,
- un **document de référence pour les politiques publiques**.

- Il est un document de référence (ECPI + communes) en Aménagement du territoire, la protection de l'environnement et pour les droits à construire.
- Il est aussi un document de référence pour l'Etat et la Région



Quelle est la place d'un SCoT dans le paysage réglementaire ?

Socle législatif :

Code de l'urbanisme
Loi SRU, Loi Grenelle, et Loi ALUR

Documents d'Urbanisme

Carte Communale
PLU, PLUi
ZAC
PLH
PDU,...

Un projet de territoire

SCoT

**Autorisations
du droit des sols (permis de
construire...)**

Documents supérieurs :

SRADDET (SRCE, SCRAE...)
SDAGE, SAGE, ...
Plans de Prévention des Risques, ...





REVISION DU SCOT DU PAYS DE FOUGERES

- Rapport de présentation (diagnostic du territoire en 2018, Débat sur le projet d'aménagement et de Développement Durable(PADD) en juillet 2019
- Arrêt du SCOT en février 2020
- Approbation du SCOT en 2020
- Réunions thématiques avec les élus, les partenaires institutionnels, les conseils de développement, les associations locales.



Groupe de travail Trame verte et bleue
Cousnon Marches de Bretagne



Groupe de travail formes urbaines
Bazouges-La-Pérouse

**Pays de
Fougères**

**Marches
de Bretagne**

2035

Le Syndicat Mixte en charge de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Fougères s'apprête à arrêter très prochainement son projet de SCoT. Le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, issue de la réflexion des élus du territoire, fait aujourd'hui l'objet d'une large concertation auprès des habitants.

Une réunion publique se tiendra le 4 décembre 2019 à 20h30 aux Urbanistes, salle Anna Helye pour échanger avec les habitants sur les premières étapes du SCOT du Pays de Fougères

**SCOT du Pays de Fougères,
Imaginons ensemble notre territoire pour demain !**

Quarante-quatre communes issues de Fougères Agglomération (communauté d'agglomération) et Couesnon Marches de Bretagne (communauté de communes) sont regroupées au sein d'un Syndicat pour élaborer et gérer le SCOT, document de planification rendu obligatoire par la loi. Afin de relever les défis du territoire, le syndicat a pour mission de faire émerger progressivement un projet de territoire entre les différents territoires qui composent le Pays de Fougères. En tant que document intégrateur, tous les documents d'urbanisme locaux devront ensuite être compatibles avec le SCoT.

Contact :

David SORO, Directeur du SCOT

Tel : 02-99-94-09-15

Mail : scot@pays-fougeres.org.

Un dossier de presse vous sera transmis quelques jours avant la réunion publique.

Site Internet : <http://scot.pays-fougeres.org/>